

GUIDE PRATIQUE POUR LA DEMANDE DE PRIME ÉNERGIE VIALIS

Ce guide est destiné à vous accompagner dans la constitution de votre dossier Aides aux Économies d'Énergie de Vialis. L'habitation résidentielle existante, objet des travaux d'économies d'énergie, est située dans une commune adhérente à Colmar Agglomération ou à la Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach.

Le dispositif est réservé aux particuliers, aux syndicats professionnels ou bénévoles agissant pour le compte de particulier(s) et aux SCI non soumises à l'impôt sur les sociétés.

Votre dossier doit comporter a minima 6 documents obligatoires :

- 1. La copie du devis de vos travaux daté et signé par vous-même.
- 2. La copie complète de la facture de vos travaux.
- 3. L'original de l'Attestation sur l'Honneur complétée et signée par vous et votre installateur.
- 4. La copie de la qualification professionnelle de votre installateur portant la mention RGE dans le domaine des travaux concernés et valide à la date d'engagement des travaux.
- 5. Un R.I.B. (Rélevé d'Identité Bancaire).
- 6. La documentation technique du matériel installé (issue du fabricant).
- 7. Si le bénéficiaire relève de la catégorie des ménages modestes : la copie de votre dernier avis d'imposition.
- 8. Si le bénéficiaire est une personne morale disposant d'un numéro SIREN : un extrait K-Bis.
- 9. Si le bénéficiaire est une Société Civile Immobilière (SCI) non soumise à l'impôt sur les sociétés : un SIREN et un justificatif de non-imposition sur les sociétés.



Votre dossier est complet ?

Adressez-le à Vialis dans un délai de **2 mois maximum** à compter de la date d'édition de la facture de vos travaux à :

Vialis – Agence de Colmar
10 rue des Bonnes Gens
CS 70187
68004 COLMAR Cedex

Ou

Vialis – Agence de Neuf-Brisach
2 rue Michel Marsal
68600 NEUF-BRISACH

UNE QUESTION ?

Nos équipes sont à votre disposition pour vous accompagner par mail à info@vialis.net ou par téléphone :

• Agence de Colmar : au 03 89 24 60 60, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

• Agence de Neuf-Brisach : au 03 89 72 29 90 de 8h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

1. LE DEVIS (copie obligatoire)

Les informations en couleur doivent être impérativement précisées :

Raison sociale :
Adresse :
Code Postal / Ville :
Numéro de SIRET :

BÉNÉFICIAIRE DE LA PRIME
Nom, Prénom :
Adresse de facturation :
Code Postal / Ville de facturation :

Devis N°XXXXX
Date d'émission du devis ou bon de commande

Adresse des travaux :
Code Postal / Ville des travaux :

Désignation des produits et / ou prestations	Quantité	Prix Unitaire	Total €
Nature des travaux : Pose du produit mentionné ci-dessous	1		0,00€
Description de l'appareil : • Marque (nom du fabricant) • Référence (nom de gamme) • Caractéristiques techniques du produit	1		0,00€

TOTAL HT :
TVA à taux réduit :
TOTAL TTC :

Date de validité de l'offre :

Date de signature :
Signature :

Page: 1/1



VÉRIFIEZ QUE :

- Le nom, prénom et adresse des travaux du bénéficiaire sur le devis sont identiques à ceux mentionnés sur l'Attestation sur l'Honneur ;
- La date de signature du devis (ou bon de commande) est manuscrite et postérieure ou égale à la date d'inscription auprès de Vialis au dispositif d'aides aux économies d'énergie ;
- La signature du bénéficiaire est manuscrite et identique à celle de la partie B de l'Attestation sur l'Honneur. Si le bénéficiaire est une Personne Morale la signature est complétée du nom, prénom et de la fonction du signataire ;
- L'opération réalisée est identique à celle mentionnée sur la facture et sur l'Attestation sur l'Honneur.

2. LA FACTURE (copie obligatoire)

Les informations en couleur doivent être impérativement précisées :

Raison sociale :
Adresse :
Code Postal / Ville :
Numéro de SIRET :

BÉNÉFICIAIRE DE LA PRIME
Nom, Prénom :
Adresse de facturation :
Code Postal / Ville de facturation :

Facture N°XXXXX
Date d'émission de la facture

Adresse des travaux :
Code Postal / Ville des travaux :

Désignation des produits et / ou prestations	Quantité	Prix Unitaire	Total €
Nature des travaux : Pose du produit mentionné ci-dessous	1		0,00€
Description de l'appareil : • Marque (nom du fabricant) • Référence (nom de gamme) • Caractéristiques techniques du produit + norme d'évaluation si exigée	1		0,00€

TOTAL HT :
TVA à taux réduit :
TOTAL TTC :

Page: 1/1

Modification, ajout et rature manuscrite (même attesté) non pris en compte.



VÉRIFIEZ QUE :

- Le nom, prénom et adresse des travaux du bénéficiaire sont les mêmes que sur le devis et sur l'Attestation sur l'Honneur ;
- Établissement d'une facture unique et produite par une seule et même entreprise pour l'ensemble des équipements, matériaux ou appareils fournis et installés. Les équipements répondent aux critères de performance et de qualité exigés sur chaque fiche standardisée et listés en page 1 de l'Attestation sur l'Honneur correspondante.
- La mention de « pose » ou « installation » de l'appareil/produit doit impérativement être indiquée sur la facture.
- En cas de sous-traitance :
 - Certificat RGE valide du sous-traitant ;
 - La facture mentionne :
 - La raison sociale du sous-traitant
 - Le numéro SIRET du sous-traitant
 - Le ou les travaux réalisés par le sous-traitant.

3. L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR (original obligatoire)

- Remplissez l'Attestation sur l'Honneur correspondant à la nature de vos travaux ;
- Remplissez tous les champs libres de manière manuscrite, **sans rature ni ruban correcteur** ;
- Les copies ou versions scannées ne sont pas recevables ;
- L'impression des documents doit faire apparaître une feuille par page, les pieds de page et ne doit pas être réduite de plus de 10 %.

Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Complétez avec la date de signature de votre devis.

La date d'engagement de l'opération doit être postérieure à la date d'inscription au dispositif.

Attention, selon le type de travaux, un délai minimal doit être respecté entre la date de signature du devis et la date du début des travaux.

A. BAR-EN-101 (v. A33.3) : Mise en place d'une isolation thermique en comble perdu ou en rampart de toiture

(* Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : / /
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : / /
(* Date de la visite préalable du bâtiment où ont eu lieu les travaux : / /
(* Date de début des travaux (pose de l'isolant) : / /
Référence de la facture :

(* Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété :
(* Adresse des travaux :
Complément d'adresse :
(* Code postal :
(* Ville :

(* Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : OUI NON

(* Type de pose (l'isolation est réalisée entre un espace chauffé et un espace non chauffé) :
 en combles perdus ;
 en rampart de toitures

Caractéristiques de l'isolant posé :
(* Surface d'isolant posé (m²) :
(* Résistance thermique : R (m².K/W) :

A ne remplir que si la résistance thermique n'est pas mentionnée sur la preuve de réalisation de l'opération :
(* Épaisseur (mm) :

L'isolation thermique réalisée a nécessité la mise en place d'un pare-vapeur ou tout autre dispositif permettant d'atteindre un résultat équivalent : Oui Non

A ne remplir que si les marques et références de l'isolant posé ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque(s) :
*Référence(s) :

NB1 : pour la mise en place d'une isolation thermique en comble perdu, la résistance thermique R doit être $\geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$. Pour la mise en place d'une isolation thermique en rampart de toiture, la résistance thermique R doit être $\geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$.

NB2 : La résistance thermique est évaluée selon la norme NF EN 12664, la norme NF EN 12667 ou la norme NF EN 12939 pour les isolants non réfléchissants et selon la norme NF EN 16012+A1 pour les isolants réfléchissants.

NB3 : dans le cas d'une pose superposée de plusieurs isolants, indiquer les marques et références de chacun des isolants posés ainsi que le R global et pour la surface d'isolant posée, la surface résultant de la superposition des isolants.

Pour les opérations engagées jusqu'au 31 décembre 2020, le professionnel réalisant l'opération est titulaire d'un signe de qualité conforme aux exigences prévues à l'article 2 du décret n° 2014-812 du 16 juillet 2014 pris pour l'application du second alinéa du 2 de l'article 200 quater du code général des impôts et du dernier alinéa du 2 du I de l'article 244 quater U du code général des impôts et des textes pris pour son application. Ce signe de qualité correspond à des travaux relevant du 4 du I de l'article 46 AX de l'annexe III du code général des impôts.

Pour les opérations engagées à compter du 1er janvier 2021, le professionnel réalisant l'opération est titulaire d'un signe de qualité conforme aux exigences prévues à l'article 2 du décret n° 2014-812 du 16 juillet 2014 pris pour l'application du second alinéa du 2 de l'article 200 quater du code général des impôts et du dernier alinéa du 2 du I de l'article 244 quater U du code général des impôts et des textes pris pour son application. Ce signe de qualité correspond à des travaux relevant du 11° ou du 14° du I de l'article 1er du décret précité.

Identité du professionnel titulaire du signe de qualité ayant réalisé l'opération, s'il n'est pas le signataire de cette attestation (sous-traitant par exemple) :

(* Nom :
(* Prénom :
(* Raison sociale :
(* N° SIRET :

Vérifiez la cohérence avec votre facture.

Votre installateur remplit les critères techniques en cohérence avec votre facture.

À compléter si sous-traitance.

Pour information, la partie A de chaque Attestation sur l'Honneur diffère selon la nature des travaux. Les spécificités à respecter pour chaque Attestation sur l'Honneur sont disponibles sur le site <http://calculateur-cee.ademe.fr/user/fiches/BAR>.

3. L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR (original obligatoire)

PARTIE B : BÉNÉFICIAIRE

Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires.

B. Bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie

(*) Nom du signataire : Prénom du signataire :

(*) Pour les bénéficiaires personnes morales, préciser :
(*) Raison sociale du bénéficiaire :
(*) Numéro SIREN du bénéficiaire :

A défaut : le bénéficiaire atteste sur l'honneur qu'il est dépourvu de numéro SIREN en cochant cette case :
(Mentionner la raison sociale et le numéro SIREN du syndicat dans le cas des copropriétés).

(*) Fonction du signataire :
(*) Adresse :
Compléments d'adresse :
(*) Code postal :
(*) Ville :
Pays :

(*) Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _
(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)
(*) Courriel :
(indiquer « néant » si le bénéficiaire ne dispose pas d'une adresse de courriel)

(*) Cocher l'une des deux cases suivantes : à l'issue des opérations d'économies d'énergie :
 Je suis : le seul propriétaire (final) ou le locataire des équipements installés ; ou le syndic de la copropriété où prend place l'opération d'économies d'énergie ; ou l'occupant du logement où prend place l'opération d'économies d'énergie et je finance cette opération ; ou la personne recevant le service acheté ;
 Je suis le maître d'ouvrage, l'un des propriétaires des équipements installés, ou l'affectataire (au titre du transfert de compétence entre collectivités territoriales) des biens sur lesquels ont lieu l'opération.

Vérifiez la cohérence avec votre devis et votre facture.

Adresse postale complète identique à celle sur la facture.

Datez et signez de façon manuscrite.
La date de signature doit être postérieure à la date de la facture.

Fait à

(*) Le _ _ / _ _ / _ _

(*) Signature du bénéficiaire :
Pour les personnes morales, son cachet et la signature du représentant

3. L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR (original obligatoire)

PARTIE C : ENTREPRISE

Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires.

C. Professionnel ayant mis en œuvre l'opération d'économies d'énergie ou assuré sa maîtrise d'œuvre

(*) Nom du signataire : Prénom du signataire :

(*) Fonction du signataire :
(*) Raison sociale :
Numéro SIRET : _ _ - _ _ - _ _ - _ _

(*) Adresse :
(*) Code Postal : _ _ - _ _ - _ _
(*) Ville :

(*) Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _
(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)
(*) Courriel :
(indiquer « néant » si le bénéficiaire ne dispose pas d'une adresse de courriel)

(*) En tant que représentant de l'entreprise :
 ayant mis en œuvre ou ayant assuré la maîtrise d'œuvre

Votre installateur remplit. La raison sociale est identique à celle du devis, de la facture et du certificat RGE.

Votre installateur appose le cachet de son entreprise, date et signe de façon manuscrite.
La date de signature doit être postérieure à la date de la facture.

• que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation, conformément à ou aux fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie concernées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci.

Fait à

(*) Le _ _ / _ _ / _ _

(*) Cachet et signature du professionnel

À compléter si vous êtes éligible à la prime bonifiée.

Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Vérifiez la cohérence avec votre facture, votre devis et votre avis d'impôts.

Complétez si votre ménage comporte plusieurs foyers fiscaux.

Vérifiez la cohérence de la case cochée.

R1. Revenus du ménage bénéficiaire de l'opération

(*) Nom du signataire : Prénom du signataire :
 (*) Adresse :
 Complément d'adresse :
 (*) Code postal : _ _ _ _ _
 (*) Ville :
 Pays :

(*) Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _
 (indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)
 (*) Courriel :
 (indiquer « néant » si le bénéficiaire ne dispose pas d'une adresse de courriel)

(*) Cocher l'une des deux cases suivantes : en tant que bénéficiaire de l'opération d'économie d'énergie, j'atteste que :

Les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau B et supérieurs ou égaux aux plafonds du tableau A ci-dessous, et mon ménage comporte :

(*) Nombre de personnes : _ _ _ _ _
 Si mon ménage comporte plusieurs foyers fiscaux et que les pièces justificatives des revenus sont les avis d'imposition :
 (*) Nombre de foyers fiscaux : _ _ _ _ _
 (*) Nom (s) et prénom (s) du (des) premier (s) déclarant (s) des autres foyers fiscaux :

Les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau A ci-dessous, et mon ménage comporte :

(*) Nombre de personnes : _ _ _ _ _
 Si mon ménage comporte plusieurs foyers fiscaux et que les pièces justificatives des revenus sont les avis d'imposition :
 (*) Nombre de foyers fiscaux : _ _ _ _ _
 (*) Nom (s) et prénom (s) du (des) premier (s) déclarant (s) des autres foyers fiscaux :

Tableau A

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions(€)
1	20 593	14 879
2	30 225	21 760
3	36 297	26 170
4	42381	30 572
5	48 488	34 993
Par personne supplémentaire	+ 6 096	+ 4 412

Tableau B

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	25 068	19 074
2	36 792	27 896
3	44 188	33 547
4	51 597	39 192
5	59 026	44 860
Par personne supplémentaire	+ 7422	+ 5 651

Fait à
 (*) Le _ _ / _ _ / _ _ _ _

Datez et signez.


(*) Signature du bénéficiaire



- Joindre la copie (du) des justificatif(s) de votre revenu fiscal de référence complet. Le document doit justifier le montant des revenus, le nombre de personnes du ménage et l'identification des foyers fiscaux.

4. LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (copie)


Les informations en couleur doivent être impérativement précisées.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO X-XXXXXX VALABLE JUSQU'AU XX/XX/XXXX

ÉDITÉ LE XX/XX/XXXX



ACCREDITATION
N°XXXXX,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : XX/XX/XXXX Raison sociale : NOM ENTREPRISE
 Forme juridique : SARL ADRESSE
 DEPUIS LE XX/XX/XXXX CODE POSTAL VILLE
 Capital : XX XXX Téléphone : XX XX XX XX XX Fax : XX XX XX XX XX
 Portable : XX XX XX XX XX
 Registre du commerce ou répertoire des métiers : Site internet : XXXXXXXXXXXX.XXX
 E-mail : XXXXXXXXXXXX@XXXXXXXXXX.XXX
 Siren : XXX XXX XXX XXXX Responsabilité légale :
 Code NACE : XXXXX NOM DU (DE LA) GÉRANT(E)
 Numéro caisse de congés payés : XXXXXXXX-X XX
 Assurance Responsabilité Travaux : XXXXXX
 Assurance Responsabilité Civile : XXXXXX
 Situation fiscale et sociale : À jour au XX/XX/XXXX

Effectif moyen : XX Tranche de classification : XXXXX

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
XXXX	XXXXXXXXXXXXXXXX	XX/XX/XXXX
XXXX	XXXXXXXX	XX/XX/XXXX

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
XXXXXXXXXXXXXXXX	XX/XX/XXXX
XXXXXXXX	XX/XX/XXXX

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

* ou du plus récent renouvellement

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.

1/1

Date limite ou période de validité du certificat.

La date de l'édition du document doit être antérieure à la date de signature du devis.

Type de certificat.

La date d'attribution du document doit être antérieure ou égale à la date de signature du devis.



VÉRIFIEZ :

- La période de validité du certificat : le « domaine RGE de travaux couverts » de votre installateur doit être valide à la date de signature du devis ;
- Le type de certificat : le domaine RGE de travaux couverts par le certificat doit correspondre à vos travaux ;
- En cas de sous-traitance, l'artisan sous-traitant doit être qualifié RGE au moment de la signature de votre devis et le certificat doit correspondre à vos travaux.

Siège social et agence de Colmar • 10 rue des Bonnes Gens, CS 70187, 68004 Colmar Cedex • Téléphone : 03 89 24 60 60

Agence de Neuf-Brisach • 2 rue Michel Marsal, 68600 Neuf-Brisach • Téléphone : 03 89 72 29 90

E-mail : info@vialis.net • Site internet : energies.vialis.net

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

